

# Les deux biftecks

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 49

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205516>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## C'EST LA PREMIÈRE FOIS !

Un paysan était allé à la foire de Cossonay pour acheter un porc.

Après avoir consciencieusement examiné, tâté tous les sujets offerts en vente, il se décida pour un joli « caillenet », tout rose, au poil soyeux, à l'œil vif, à la queue en tire-bouchon et frétilante, sur lequel le marchand lui donna d'ailleurs les renseignements les meilleurs et les plus engageants.

Quelque temps après, à la foire de Morges, le paysan rencontra le marchand qui lui avait vendu le porc.

— Ah ! vous revoilà ! exclame le vendeur en s'approchant ; eh bien, avez-vous été content du cochon que je vous ai vendu à Cossonay ?

— Ma foi, non ! Vous m'avez endieué. Y n'avait que la mine, ce caïon. Une fois à la maison, y n'a jamais été bien ; il a dépéri peu à peu et a fini par crever pour de bon y a huit jours.

— Mais, mais, que me dites-vous là. Vous n'avez pas su le soigner ?

— Allons donc ! Avec ça qu'on n'en a pas l'habitude. On ne lui a laissé manquer de rien. Je sais pas ce qu'y lui aurait fallu de plus.

— Alors qu'a-t-il eu ?

— Qu'en sait-on ? Toujours est-y qu'on l'a trouvé étendu un beau matin dans l'éboiton ; il était raide mort !

— Eh bien, vous savez, vous me renversez. De tout le temps que je l'ai eu chez moi, ça ne lui est jamais arrivé.

**Ménage et philosophie** — Madame est féministe. Assise à son secrétoire, elle prépare, sur un sujet de haute philosophie, un petit travail qu'elle lira, le mardi suivant, à la soirée de discussion. Soudain, entre une citation de Kant et une de Descartes, il lui revient à l'esprit qu'elle a deux fillettes et qu'elle n'a pu encore s'affranchir tout à fait de quelques vulgaires devoirs de mère de famille.

Elle appelle : « Aurelia ! » — Aurelia, c'est l'aînée de ses filles.

— Voilà, maman.

— Où donc est ta petite sœur ?

— Maman, elle est dans la salle à manger.

— Que fait-elle ?

— Je ne sais pas.

— Eh bien, va voir et dis-lui qu'elle ne doit pas le faire, commande maman, distraite, et reprenant la plume et la philosophie.

**Consolation.** — Un veuf se lamente sur la tombe de sa femme, récemment décédée.

— Il me reste pourtant une consolation, dit-il, en essuyant ses larmes, je sais au moins où elle passera son temps maintenant.

**Contre la grippe.** — Jusqu'à ce jour, nous avons dû subir les lois de la grippe, cette insidieuse maladie dont on ne sait jamais quand elle finira, ni ce qui lui succédera. Mais il ne paraît pas devoir en être ainsi longtemps encore. Si mes renseignements sont exacts — et jusqu'ici, j'ai tout lieu de les croire tels pour les avoir contrôlés par des expériences et des constatations personnelles — un médecin suisse aurait découvert un remède efficace contre plusieurs maladies infectieuses, notamment la grippe.

Des expériences de laboratoire ont conduit à la préparation d'un liquide qui aide notre corps dans sa défense contre les microbes, en reconstituant les éléments par lesquels nous luttons contre eux. Ce liquide a nom « catalysine ». Son emploi a donné des résultats remarquables.

Nous attirons tout particulièrement l'attention sur la grippe, laissant, pour le moment, les autres maladies infectieuses. Un médecin suisse qui a observé une vingtaine de cas, traités par le nouveau remède, atteste qu'il n'en est pas un qui n'ait été guéri dans les quarante-huit heures. De plus, un médecin français m'a affirmé que la découverte de notre compatriote lui paraissait extrêmement sérieuse et qu'il ne connaissait pas de remède plus efficace.

Il importait donc que le public fût mis au courant d'une découverte qui peut lui être de la plus grande utilité et que chacun est à même d'expérimenter, à l'occasion, sans courir le moindre danger. Y.

## PARENTÉ COMPLIQUÉE

Nous recevons la lettre suivante :

On connaissait des cas où un fils devenait le beau-frère de son frère, par exemple lorsque ce dernier, en secondes noces, épousait la sœur de la femme de son fils. — Cela donnait déjà une jolie complication, car les enfants du fils étaient à la fois les neveux et les petits-fils de leur grand-père.

» Réciproquement, les enfants de celui-ci étaient les frères et les neveux du fils.

» Mais les journaux de Paris nous en annoncent une meilleure.

» Il s'agit d'une demoiselle qui prend pour mari le père de la femme que son père à elle a épousée en secondes noces et dont il a eu deux fils. Cette demoiselle (il paraît que ce n'est pas un conte, car les annonces légales sont publiées) deviendra :

» La belle-mère de sa belle-mère et de son père.

» Le futur sera le beau-fils de sa propre fille, le gendre de son gendre, le beau-père de ses petits-enfants et de son beau-père, etc., etc.

» On se croirait en plein vaudeville et n'est-ce pas le cas de répéter avec le poète :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

## CE QUE CHACUN EST CENSÉ SAVOIR

5 décembre. Déjà ! C'est bientôt le moment de renouveler le calendrier. Lequel prendre, pour être sûr de posséder le meilleur ? Tous. Ici, la variété et la valeur ne sont que dans le cadre. Pour le fond, le plus modeste vaut le plus riche ; l'un et l'autre n'ont que douze mois, cinquante-deux semaines et trois cent soixante-cinq jours — trois cent soixante-six dans les années bissextiles.

D'ailleurs chacun peut faire soi-même son calendrier. Rien de plus simple. Voici, en effet, ce que chacun sait ou doit savoir :

L'année astronomique est égale, sauf une erreur insignifiante, à 365 jours +  $\frac{1}{4}$  de jour — 3 fois la  $\frac{1}{100}$  partie d'un jour.

Donc, en faisant l'année civile de 365 jours, on gagne environ  $\frac{1}{4}$  de jour par an, par suite un jour entier en quatre ans. Pour réparer cette erreur, il faut intercaler un jour tous les quatre ans, c'est-à-dire faire une année bissextile.

Or, en écrivant les numéros d'ordre de plusieurs années consécutives :

1900, 1901, 1902, 1903  
1904, 1905, 1906, 1907  
1908, 1909, etc.,

on voit que sur quatre de ces nombre consécutifs, il en est toujours un, qui soit divisible par 4 ; tels 1900, 1904, 1908, etc. L'année qui s'achève est donc une année bissextile.

Ainsi donc, l'adjonction d'un jour tous les quatre ans suffirait à rétablir l'équilibre, si l'année astronomique était exactement égale à 365  $\frac{1}{4}$  jours. Mais comme cette valeur, nous l'avons vu, est trop forte de 3 fois la  $\frac{1}{100}$  partie d'un jour, on perdrait, en n'appliquant que la règle précédente, 3 jours tous les quatre cents ans. C'est beaucoup si l'on y pense, bien que nous fassions parfois les dégoûtés, nous écriant avec dédain : « Qu'est-ce qu'un jour dans l'éternité ! »

Pour faire disparaître ce surplus de  $\frac{1}{400}$  de jour, il faut une seconde opération.

En écrivant les numéros d'ordre de plusieurs années séculaires consécutives :

1200, 1300, 1400, 1500  
1600, 1700, 1800, 1900  
2000, 2100, etc.,

on voit que tous ces nombres sont des multiples de 4, puisque  $100 = 4 \times 25$ .

Toutes les années séculaires seraient donc bissextiles, en vertu de la première règle. Mais si l'on supprime les deux zéros qui terminent

chacun des nombres précédents, autrement dit, si l'on écrit seulement les numéros d'ordre des siècles :

12, 13, 14, 15  
16, 17, 18, 19  
20, 21, etc.,

on voit que sur quatre de ces nombre consécutifs, il en est toujours un, également, qui soit divisible par 4. Si donc, il est convenu de ne rendre bissextiles, parmi les années séculaires, que celles qui se rapportent aux siècles dont les numéros d'ordre sont divisibles par 4, on supprime par là même trois bissextiles tous les quatre cents ans. Et l'accord sera rétabli entre les dates et les saisons.

En résumé, la règle du calendrier est la suivante :

Faites l'année commune de 365 jours, et rendez bissextiles toutes les années dont le numéro d'ordre est divisible par 4, à condition de prendre pour numéro d'ordre de toute année séculaire le numéro d'ordre du siècle correspondant.

Et voilà tout le secret du calendrier.

**Les deux biftecks.** — Un paysan vaudois discute avec un paysan fribourgeois de la meilleure façon d'utiliser le fumier.

Le Fribourgeois défend le système généralement employé dans son canton, qui consiste à répandre le fumier sur les prairies.

Le Vaudois prétend qu'il est préférable de l'enterrer.

La discussion s'anime. Chacun tient mordicus pour son avis. A la fin, le Vaudois dit à son interlocuteur :

— Ecoute, pas tant d'affaires. On va commander deux bons biftecks. J'en mangerai un et tu te mettras l'autre sur l'estomac. On veut bien tout de suite voir ce qui vaut le mieux.

**A l'école.** — Le maître : Si mes 30 élèves mangent en tout 120 pommes, 150 pruneaux et 90 abricots, qu'aura chacun d'eux ?

L'élève : — Mal au ventre.

**Association.** — Est-ce vrai que vous allez vous associer avec le jeune X. ?

— Oui.

— Vous mettez beaucoup dans cette affaire ?

— Je n'y apporte que mon expérience. C'est le jeune X. qui fournit le capital. Notre association durera trois ans. Alors il aura mon expérience et moi j'aurai son capital.

**Théâtre.** — Une semaine qui promet : Dimanche 6 décembre, en matinée et en soirée : *Cyrano de Bergerac*, un succès sans précédent et intarissable. — Mardi 8 décembre : Représentation populaire, *La Femme nue*, de Henry Bataille. — Jeudi 10 décembre : *Samson*, pièce en 4 actes, de Henry Bernstein.

**Kursaal.** — Demain, dimanche, le spectacle de l'après-midi, le même que tous les soirs, d'ailleurs, est encore plus varié et plus intéressant que jamais. C'est qu'il est composé de dix vues remarquables au Vitographe. Dans les attractions : Tom Jersey, illusionniste et ombromaniste ; Rota-Gallo, marionnettes napolitaines ; Maboulé Ier, roi des jongleurs et équilibristes comiques ; les Vénézia, clowns musicaux ; Morie et Scome, jeux d'adresse exotiques, attraction nouvelle ; Oconor, antipodiste, fait danser un cheval sur ses pieds ; la Amora, jolie gymnaste avec un partenaire de première force, etc.

**Lumen.** — Le programme du théâtre Lumen porte actuellement une vue d'un intérêt tout spécial : Il s'agit de l'opération de l'extraction du venin d'une vipère. On a l'illusion d'assister à cette intéressante opération. Le reste du programme comporte un grand nombre de scènes amusantes et instructives d'une convenance absolue.

**Draps de Berne** dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gygar, fabricant, Bleienbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.